



Association
des Bibliothécaires
de France

Région Bretagne

L'ABF Bretagne vous accompagne au Congrès 2022

Vous avez pu prendre connaissance du programme du 67ème congrès qui aura lieu du 2 au 4 juin 2022, à Metz.

A la question « les bibliothèques sont-elles indispensables ? », nous pouvons ajouter qu'il est indispensable qu'un maximum d'entre nous puisse assister à ce congrès et découvrir ainsi toute la vitalité de l'ABF.

Vous souhaitez vous y rendre ? Nous pouvons vous y aider grâce à deux bourses offertes par l'ABF.

Conditions :

- Être à jour de sa cotisation ABF.
- Ne jamais avoir été au congrès.
- Être agent de catégorie C ou B, ou salarié e du privé de rémunération équivalente, ou bénévole ne percevant pas de rémunération.
- Avoir fait une demande de prise en charge financière pour votre participation au congrès à votre employeur, et pouvoir attester du refus de celui-ci, sans considération de motif.

Prise en charge :

- L'ABF national prend en charge votre inscription (1, 2, 3 jours) hors frais de repas du midi et du soir.
- Votre groupe régional prend en charge vos frais de transport (base SNCF A/R en 2de classe), de repas et d'hébergement, le tout plafonné à 250 € et remboursés sur justificatifs.

Procédure :

- Demande motivée à envoyer par mail : abfgroupebretagne@gmail.com
- Joindre la lettre de refus de votre employeur
- Date limite : **7 mai 2022**